



S'Aubin
du Cormier

ARRÊTÉ N°2025-197

OBJET : Stationnement camion déménagement

8 rue du château

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du Code de la Route et celles du Code Pénal,

VU la demande de Mme M. Lemercier-Langlois, en date du 22 octobre 2025

Considérant qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques,

ARRETE

Article 1 : Un camion de 12m3 sera stationné devant le **8 rue du château**, le **samedi 1^{er} novembre 2025**, de 8h30 à 19h00, afin de permettre un déménagement.

Article 2 : Les places de stationnement nécessaires seront réservées par les demandeurs.

Article 3 : Le demandeur devra prendre les mesures adéquates pour permettre l'accès aux secours.

Article 4 : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant, au droit du chantier et sur 30 mètres de part et d'autre.

Article 5 : Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des services de la Commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Madame la Directrice des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie Autonome Territoriale de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, sont chargés chacun en ce qui les concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté dont il leur sera remis ampliation et qui sera publié et affiché, selon les formes prévues par l'article L 2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, le 22 octobre 2025



Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier

De: Jess Lmrc <jessiicalmrc@gmail.com>
Envoyé: mercredi 22 octobre 2025 11:30
À: Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier
Objet: Besoin arrêté déménagement

Bonjour,

Je vous envoie ce mail car avec mon conjoint, nous déménageons (toujours à Saint Aubin du cormier) le week-end du 1er Novembre 2025. Nous aurons besoin si possible d'un arrêté afin de réserver les 3 places juste en face de la maison afin de garer le camion le samedi 1er Novembre toute la journée. Nous aurons un 12m³ et le déménagement se situera au 8 rue du Château.

Merci d'avance,

Dans l'attente d'une réponse de votre part, très belle journée à vous,

Mme Lemercier et Mr Langlois